

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 6 février 2024

Objet : Rapport sur la situation du CIG en matière de développement durable

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 6 février deux mil vingt-quatre à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 31 janvier 2023, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Monsieur Patrick de la MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN,

Avaient donné procuration: Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Nadège AZZAZ à Madame Françoise KERN, Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Marie CHAVANON à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Etienne FILLOL à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Patrick de la MARQUE, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Julien WEIL à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

<u>Etaient absents et excusés</u>: Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Julie FOURNIER, Monsieur Quentin GESELL, Monsieur Daniel GUERIN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX.

Assistaient également à la réunion: M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.

Objet : Rapport sur la situation du CIG en matière de développement durable

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son article 106, modifié par l'article 175 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5217-10-2,

Vu le code de l'environnement et notamment son article L 110-1,

Vu sa délibération n° 2023-57 du 29 novembre 2023 portant adoption du référentiel M57 et des règles comptables optionnelles qui lui sont associées,

Vu le rapport sur la situation du CIG en matière de développement durable pour l'année 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>Article unique</u>: PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation du CIG Petite Couronne en matière de développement durable pour l'année 2023.

Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI

Maire de Villiers-sur-Marne
Député honoraire